Dossier



Quelques conseils pour économiser sur sa facture d'énergie

- Faire des achats groupés. Le principe d'un achat groupé est de rassembler un grand nombre de ménages afin de négocier des tarifs avantageux auprès des fournisseurs d'énergie. Consulter les sites internet de Wikipower (http://wikipower.be) ou M. Énergie (https://mrenergie.be) pour la fourniture de gaz et d'électricité et Groupasol (www. groupasol.be) pour la fourniture de mazout.
- Comparer les fournisseurs d'électricité ou de gaz afin de trouver le fournisseur le moins cher et le plus adapté en fonction de sa situation. Plusieurs comparateurs de fournisseurs sont disponibles:
 - www.compacwape.be (comparateur de la Commission wallonne pour l'Énergie CWAPE)
 - www.monenergie.be
 - https://www.comparateur-energie.be
- Comparer les prix des fournisseurs de mazout, pellets et carburants sur le site: http://www.carbu.be.

Économiser sur l'électricité

- Remplacer les ampoules classiques par des lampes LED. Économie: 10 €/an par lampe.
- Privilégier le programme «éco» des électroménagers (par exemple le lave-linge). Économie: 25% d'électricité et 18% d'eau par rapport à un cycle classique.
- Débrancher tous les appareils (téléviseurs, magnétoscopes, décodeurs, chaînes hi-fi) et chargeurs (téléphone et PC portable) au lieu de les laisser en mode de veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Économie: +/- 60 €/an.

Économiser sur le chauffage

- Réduire son thermostat de 1°C permet de réduire sa consommation annuelle de chauffage de 7%. Économie: de 35 à 80 €/an.
- Chauffer les pièces de la maison de manière optimale. Économie: entre 150 et 300 €/an.

À signaler : *Le Guide de l'énergie en trois pas...*, Version 2022 du SPP Intégration sociale. On y retrouve explicités le tarif social gaz électricité, le fonds social mazout et le fonds gaz électricité. Des mesures de l'État fédéral, mises en œuvre entre autres dans les CPAS. Pour télécharger le document : https://cutt.ly/nSTOWEr

À consulter : les offres de formation d'Énergie Info Wallonie, sur le règlement des conflits en matière d'énergie, le choix de son fournisseur, la formation d'approfondissement sur les dettes d'énergie, l'énergie et le logement... Pour en savoir plus : https://cutt.ly/GSAYLnN

Les températures généralement recommandées sont:

- 23°C dans la salle de bain (lorsqu'elle est occupée)
- 19-20°C dans les espaces de vie (salon, salle à manger et bureau)
- 18°C dans la cuisine
- 16 à 17°C dans les chambres.
- Couper le chauffage dans les pièces inoccupées. Diminuer par exemple le thermostat avant de se coucher ou avant de quitter son habitation. Économie: de 60 à 140 €.
- Fermer les rideaux ou les volets durant la nuit réduit les pertes de chaleur. Économie: entre 40 et 80 € par an.

Économiser sur le carburant

- Pratiquer le covoiturage afin de pouvoir partager les frais de carburant.
- Ne pas faire son plein de carburant dans les stations-service situées sur les autoroutes.
- Pratiquer l'écoconduite afin d'économiser 20% de carburant:
 - Rouler à vitesse modérée. En diminuant sa vitesse de 10 km/h, on économise jusqu'à 1 litre par 100 km.
 - Anticiper le trafic et les freinages.
 - Accélérer doucement et changer de vitesse dès que possible
 - Rouler les vitres fermées.
 - Enlever les galeries de toit lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
 - Éviter de laisser le moteur tourner inutilement lors des stationnements ou dans les files d'attente.
 - Utiliser la climatisation avec modération.
 - Ne pas encombrer inutilement le coffre de sa voiture.
 - Faire régulièrement l'entretien de sa voiture.
- Rouler avec des pneus correctement gonflés.
- Regarder le compte-tours du moteur et éviter de monter trop haut dans les tours.
- Utiliser les instruments de bord: passer la vitesse supérieure dès que l'indicateur de changement de vitesse l'indique par exemple.

Pour d'autres conseils d'écoconduite: voir sur le site internet http://www.ecoconso.be (rubrique mobilité et transport).

Retrouvez d'autres astuces pour réaliser des économies sur tous les postes du budget dans la brochure «Économiser, c'est possible» disponible sur le site internet de l'Observatoire (http://www.observatoire-credit.be).

Aurélie Jourdain, chargée de communication à l'OCE